

Aebischer/Bodine

Parlers masculins, parlers féminins?

III

La conversation

Stratégies de la conversation

Candace WEST

Introduction

« Ce n'est pas ce qu'on dit qui compte, mais la façon dont on le dit »: voilà une banalité que l'on entend souvent, et qui exprime le fait que, dans bien des cas, le succès de la communication dépend de la capacité que l'on a de placer son mot, de poursuivre sa pensée sans se faire interrompre et de vérifier que l'on est bien écouté de ses interlocuteurs. Toutefois, malgré l'intérêt que leur portent depuis longtemps les chercheurs en sciences sociales (par exemple Bales, 1950 ; Strodtbeck & Mann, 1956 ; Mishler & Waxler, 1968 ; Duncan, 1972), ce n'est que récemment que l'on a commencé à considérer les pratiques conversationnelles comme faisant partie d'une structure micropolitique qui contribue à

soutenir un ordre politique et économique plus vaste (cf. Henley, 1977 : 67-81).

Parlee (1979) affirme ainsi que « une bonne partie des travaux récents en matière de stratégies conversationnelles résultent sans aucun doute de l'intérêt pour les stratégies sexuelles⁽¹⁾ »; Fishman, par exemple (1977, 1978a, 1978b) découvre une « division du travail » asymétrique dans les conversations au sein des couples mixtes, telle que la femme doit poser plus de questions, remplir plus de silences et attirer plus souvent l'attention que son partenaire masculin. Elyan (1977), de son côté, trouve que les hommes parlent généralement plus fort que les femmes, de même qu'ils parlent plus, comme le montrent un certain nombre d'études (par exemple, Strodtbeck, 1951 ; Strodtbeck & Mann, 1956). Et il est de fait que la « quantité de parole » est fonction de nombreux facteurs interactionnels, parmi lesquels le fait de terminer son tour de parole sans interruption de la part de son interlocuteur.

Ces dix dernières années, je me suis consacrée à l'étude détaillée de la structure des conversations familiales. La conversation est, cela va sans dire, l'un des procédés les plus ordinaires, et néanmoins des plus fondamentaux, sur lesquels nous fondons notre vie quotidienne. Nous sommes tous des conversants et, comme tels, il nous est arrivé à tous d'être interrompus en parlant, de traverser des silences gênants, de soupçonner que nos prétendus interlocuteurs n'écoutaient pas vraiment, de sentir que, parfois, nous n'arrivions pas à placer notre mot. Aussi ai-je fait partir ma recherche sur la question suivante : comment se fait-il que des choses telles que les interruptions et les silences « gênants » en viennent à constituer des événements *remarquables* pour ceux qui les vivent ?

La prise du tour de parole.

La notion d'« interruption » présuppose une certaine répartition des droits des locuteurs à prendre leur tour et à le

(1) « Much of the recent work in conversational politics no doubt grows out of interest in sexual politics. » (Parlee, 1979 : 48)

terminer avant que le locuteur potentiel suivant ne soit autorisé à commencer. De même, l'existence de silences « gênants » connote le fait que l'on est plus ou moins obligé de prendre la parole dès que les autres ont terminé leur tour. Le fondement théorique de ces présuppositions relève du modèle des prises de tour de parole tel qu'il a été proposé par Harvey Sacks, Emmanuel Schegloff et Gail Jefferson (1974).

Ce qu'indiquent Sacks *et al.*, c'est que les systèmes d'échange de paroles sont en général organisés afin d'assurer (a) qu'une seule personne parle à chaque moment donné, et (b) que les locuteurs se relaient. En d'autres termes, l'ordre préférentiel des conversations (du point de vue des conversants) est tel qu'une personne et une seule parle à chaque moment, tandis que s'échangent les tours de parole et d'écoute. On pourrait donc imaginer la conversation « idéale » structurée à peu près comme un dialogue de théâtre, où A parle pendant que B écoute, puis B parle pendant que A écoute, et ainsi de suite, sans trous (silences) ni chevauchements (simultanéités) entre les tours.

Cela dit, la particularité des conversations (par rapport à d'autres formes d'échanges verbaux telles que les débats ou les cérémonies) est que l'ordre des prises de tour, la longueur des tours et ce qui s'y dit varient librement. Si, dans un débat, on fixe par avance « qui parle le premier » et « à propos de quoi », dans une conversation, en revanche, les conversants ne disposent pas d'un tel scénario. D'où une éventuelle difficulté pour eux à savoir quand vient leur tour.

D'autre part, Sacks *et al.* affirment qu'un tour est fait non seulement de la durée temporelle d'un énoncé, mais aussi du droit et de l'obligation à parler — tels qu'ils sont attribués à chaque locuteur. Les tours se composent ainsi de ce qu'ils nomment des « unités-types », qui sont, pour l'essentiel, des *énoncés potentiellement complets*, et consistent en mots, syntagmes, propositions ou phrases, selon le contexte (ainsi, un « oui » répondant à une question « oui ou non » se laisse envisager comme potentiellement complet et se suffisant à lui-même).

Ces unités-types sont dites « projectives », en ce sens qu'elles fournissent assez d'information, avant même de

s'achever, afin que l'auditeur puisse prévoir le lieu de la transition à venir. Autrement dit, la fin d'une unité-type constitue le lieu convenable de la transition d'un locuteur à un autre.

Pour Sacks, Schegloff et Jefferson, le mécanisme de cette transition consiste en un ensemble ordonné de règles. C'est grâce à ces règles que les locuteurs parviennent à réaliser un ordre de l'échange social normé — que l'on y voie une contrainte ou un choix. Afin de simplifier la description, je représenterai la mise en œuvre de l'ensemble de règles sous la forme d'un diagramme de la suite de « décisions »⁽¹⁾ en cause (figure 1)

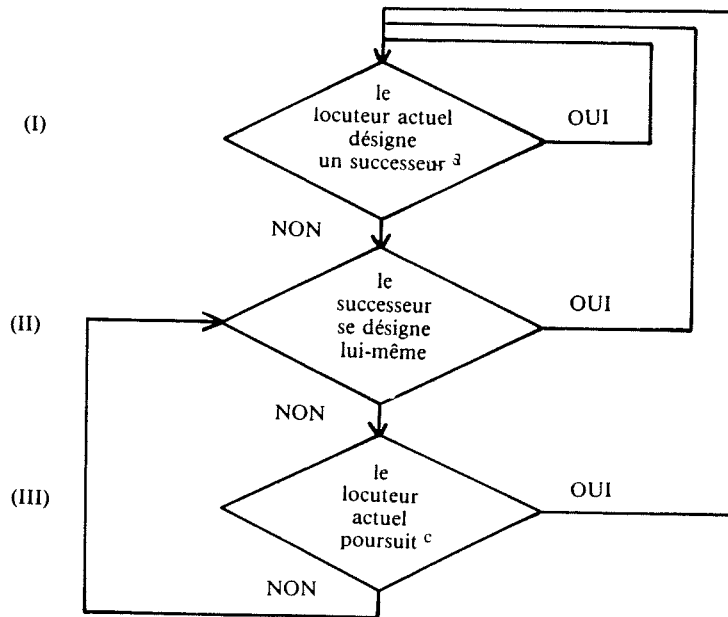


Figure 1. Diagramme du processus « décisionnel » pour le modèle des prises de tour dans les conversations naturelles de Sacks et al. (1974).

(1) Par « décision », je n'entends nullement un choix *conscient*, que l'on peut évoquer par l'introspection et découvrir par l'interview ; j'emploie ce terme comme une référence abrégée au processus de sélection dans l'ensemble des actes possibles, constitutifs des divers états de la conversation.

Notes : (a) La personne désignée par le locuteur actuel a le droit exclusif (et l'obligation) de parler ensuite.

(b) Le successeur est autre que le locuteur actuel.

(c) Le locuteur actuel n'est pas obligé de poursuivre.

A chaque transition possible, les règles garantissent, par ordre de priorité, que :

(I) le locuteur actuel peut désigner un successeur (au moyen, par exemple, d'une adresse), et, s'il en décide autrement, que

(II) le successeur peut se désigner lui-même (en se mettant à parler), ou, sinon, que

(III) le locuteur actuel peut poursuivre.

La réalisation de l'une ou l'autre de ces trois options ramène le cycle à la première.

La mise en œuvre de ces règles rend compte d'un certain nombre de traits récurrents des conversations observées tels que l'alternance variée des locuteurs, sans trous ni chevauchements, ou alors brefs. Par là, le modèle se révèle adéquat pour l'enchaînement systématique — initiation, continuation et alternances des tours dans les conversations ordinaires.

Chevauchements et interruptions.

Cela étant, nous tous qui pratiquons la conversation savons bien qu'il y a malgré tout des « ratés » dans le système : nos interlocuteurs n'ont pas nécessairement fini de parler au moment où nous le croyons, et ils n'attendent pas toujours que nous ayons nous-mêmes fini pour prendre la parole.

Mes premiers travaux avec Don H. Zimmerman (1975, 1977) m'ont amenée à distinguer deux grandes catégories de parole simultanée : le chevauchement et l'interruption. Le premier se laisse définir comme une étendue de parole simultanée commencée par le successeur du locuteur actuel au moment précis où celui-ci arrive à un lieu de transition possible (Zimmerman & West, 1975). D'un point de vue opérationnel, cela revient à dire qu'il y a « chevauchement » lorsque l'interlocuteur se met à parler *au milieu* d'une syllabe appartenant à la fin d'une unité-type du discours du locuteur.

L'importance de l'occurrence d'un chevauchement en un tel lieu découle du fait qu'apparemment, les locuteurs « ajustent » le début de leurs énoncés sur le moment précis où le prédécesseur termine (Jefferson & Schegloff, 1975). Ensuite, lorsque la transition se réalise avec succès, on constate que chaque nouveau locuteur « enclenche » instantanément son énoncé sur celui du précédent⁽¹⁾ :

(Jefferson & Schegloff, 1975 : 3)

Earl : How's everything look. =

Bud : = Oh looks pretty good,

(« De quoi ça a l'air, tout ça? — Oh, ça a l'air assez bien. »)

On voit dans cet extrait que Bud commence à parler au moment précis où Earl termine, sans trou ni chevauchement dans la transition.

Voici en revanche un exemple de chevauchement :

(Zimmerman & West, 1975 : 114)

A1 : I know what you

thought / I know yo [u :

A2 : [Ya] still see her anymore?

(« Je sais ce que tu pensais, je te connais — Tu la vois encore ces temps-ci? »)

Dans cet exemple, qui n'a rien d'exceptionnel, A2 commence à parler au point exact où se trouverait normalement la fin de l'unité-type d'A1. Mais celui-ci, de son côté, traîne sur la dernière syllabe de son énoncé, d'où le télescopage. A ce propos, Jefferson et Schegloff (1975) remarquent que l'ajout de conjonctions ou de chevilles comme « n'est-ce pas? » favorise les chevauchements.

Ce que je nomme « chevauchement » (et notons que Sacks *et al.* désignent ainsi tous les cas de parole simultanée) est donc un événement qui se produit dans le voisinage immédiat d'une transition possible, et où il est permis de voir une « erreur » de réglage issue du fonctionnement ordinaire du système des prises de tour (cf. Sacks *et al.*, 1974 :

(1) On trouvera en appendice une explication des procédés de transcription. Ici, les signes d'égalité reliant les énoncés de deux locuteurs indiquent que la transition s'est faite sans trou perceptible entre le dernier mot du locuteur actuel et le premier mot de son successeur.

706-708). En effet, afin de réduire au maximum les trous entre les tours, chaque nouveau locuteur potentiel peut tenter de commencer son énoncé aussi près que possible de la fin de l'énoncé du locuteur précédent ; dès lors, il suffit que ce dernier traîne ou bien ajoute une conjonction ou une cheville pour qu'un chevauchement s'ensuive.

Les interruptions, au contraire, consistent en des intrusions plus « profondes » dans la structure interne de l'énoncé du locuteur actuel, à savoir au-delà d'une syllabe à partir des frontières ultimes de l'énoncé éventuellement complet :

(West & Zimmerman, 1977 : 523)

A1 : It really sur [prised me becuz-

A2 : [It's jus' so smo:g] gy...

(« Ça m'a vraiment étonné, parce... — C'est simplement qu'y a tellement de pollution... »)

Ici A2 commence alors qu'A1 est loin d'avoir fini, et celui-ci se retire, laissant son énoncé incomplet.

A la différence du chevauchement dont nous venons de voir qu'on peut le considérer comme une erreur due au système lui-même, l'interruption n'a pas, semble-t-il, un tel fondement systémique. Autrement dit, elle n'est pas le produit des procédures qui constituent l'ensemble de règles de la conversation, mais une violation de ces procédures. Ajoutons que rien dans le système des prises de tour n'indique qu'il doive nécessairement y avoir des asymétries normées entre des catégories spécifiques de locuteurs. Bien au contraire, l'hypothèse est que le modèle est valable pour tous les locuteurs et toutes les conversations (cf. Sacks *et al.*, 1974 : 700) ; il décrit de ce fait un mécanisme indépendant du contexte (mais néanmoins sensible audit contexte) permettant la répartition systématique des tours entre deux locuteurs ou plus, tout en réduisant au maximum les trous et les chevauchements de l'un à l'autre⁽¹⁾.

(1) « Indépendant du contexte » signifie que le modèle opère indépendamment de facteurs tels que le sujet de conversation, le cadre, le nombre des interlocuteurs et leurs identités sociales. Mais, étant donné cette indépendance, le mécanisme des prises de tour peut s'adapter aux changements de circonstances dus à la variation de ces facteurs ; d'où une sensibilité au contexte qui lui permet d'engendrer les traits uniques de chaque conversation, et qui,

Le modèle comme économie.

Ici, une brève digression s'impose. Sacks *et al.* font allusion au fait que le système des prises de tour constitue une sorte d'économie, ce qui les amène à voir dans le tour de parole une chose utile, désirable, ou au contraire à éviter. L'analogie les indisposerait sans doute, mais il n'en est pas moins bon pour notre propos de concevoir le système ainsi défini comme un système *égalitaire*. Par là, je veux dire deux choses.

D'abord nous l'avons dit, rien dans le modèle ne prédit l'existence d'asymétries normées entre locuteurs de catégories sociales particulières. En ce sens, il a bien pour effet de distribuer le droit à la parole de manière égalitaire.

Ensuite, j'emploie le mot en me référant à l'accès des locuteurs aux occasions de parler, ce qui veut dire que nous sommes tous censés maîtriser les subtilités et avoir les capacités nécessaires à l'utilisation de l'ensemble des règles.

Le système étant ainsi conçu, les tours apparaissent alors comme des ressources communicatives, et les chevauchements comme autant de conflits « intégrés » au système. En revanche, dans les limites du modèle, l'intrusion profonde dans l'espace de parole d'un autre locuteur (ce que je nomme une interruption) ne peut que constituer une violation des règles de prise de tour, un déni de l'égalité d'accès à l'espace de parole⁽¹⁾.

de ce fait, autorise à généraliser le modèle à « tous les locuteurs » et « toutes les conversations » (cf. Sacks *et al.*, 1974 : 699-701, en particulier p. 700 note 10). Maintenant, il est clair qu'une telle hypothèse va à l'encontre des idées sociologiques de base quant à la variation sociale et culturelle. Ira-t-on soutenir, par exemple, que les divers groupes ethniques, les diverses classes sociales, ou même les hommes et les femmes appartenant à ces catégories emploient les mêmes mécanismes pour effectuer les transitions d'un tour à l'autre ? Ici, nous n'avons pas été plus loin que de supposer que les étudiants et étudiantes anglo-saxons issus de la bourgeoisie se comportent vis-à-vis de la prise de tour de la manière décrite par Sacks *et al.*, dans la mesure où notre intérêt portait essentiellement sur les conséquences des violations de ce mécanisme aux niveaux de la communication et de l'interaction.

(2) Il convient de noter ici qu'une intrusion profonde dans la structure d'un énoncé ne désorganise pas forcément le tour ainsi atteint : par exemple, « dire la même chose en même temps » peut servir de moyen de ratification (Jefferson, 1973). Il y a là une manifestation d'écoute active que nous n'avons pas comptée au nombre des violations, mais rangée avec les divers cas de parole simultanée apparemment garantis par des principes interactionnels extérieurs aux règles de prise de tour.

L'intérêt de ces préliminaires un peu longs est qu'ils nous permettent maintenant (1) de *remarquer* les déviations de l'ordre préférentiel de l'interaction conversationnelle, et (2) de prédire les lieux où ces déviations devraient et *ne devraient pas* se produire lorsque les locuteurs se succèdent d'après cet ordre. Enfin, puisque le modèle est censé être valable pour toutes les conversations et tous les conversants, on s'attendra à ce qu'une quelconque distribution des déviations soit relativement symétrique, eu égard aux catégories de locuteurs et de cadres.

Le sexe, les interruptions et les silences.

C'est en 1975 que Don Zimmerman et moi avons rendu compte des résultats de notre première enquête sur les conversations entre personnes de même sexe (non mixtes) et de sexes différents (mixtes), enregistrées dans des cafétérias, des épiceries et autres lieux publics d'une communauté universitaire (Zimmerman & West, 1975). Ces locaux étaient pour nous des cadres ordinaires, de ceux où l'on « bavarde » quotidiennement sans se soucier des oreilles indiscrettes.

Nous y avons donc introduit un magnétophone, et puisque notre présence allait de soi, nous avons estimé que tout ce que nous pouvions entendre pouvait être enregistré. Chaque fois que cela a été possible, c'est-à-dire hormis les quelques cas où ils avaient brusquement disparu entre-temps, nous avons par la suite informé les locuteurs de ce que nous venions de faire et obtenu leur accord. Au cours de la transcription, nous avons déguisé toutes les références qui auraient permis une identification, puis, la transcription achevée et vérifiée, nous avons effacé les bandes afin de protéger l'anonymat des personnes en cause. En outre, nous avons effectué un certain nombre d'enregistrements dans des maisons privées où notre présence était familière (environ un quart de nos données). Là encore, nous nous sommes assurés de l'accord des sujets après l'enregistrement, et personne ne nous en a interdit l'usage ni ne s'est plaint d'avoir

été enregistré à son insu⁽¹⁾. Le plan de recueil des données visait à rassembler en nombres égaux, à fin de comparaison, des conversations femme-femme, homme-homme et femme-homme.

Pour ce faire, nous avons extrait de nos enregistrements tous les segments de dialogues cohérents quant au sujet et présentant (a) au moins deux silences remarquables entre les tours de parole, ou bien (b) au moins deux cas de parole simultanée, quel qu'en soit l'auteur. En d'autres termes, c'est la présence de trous et de chevauchements qui a guidé le choix des extraits.

Dans nos couples non mixtes (dix homme-homme et dix femme-femme), tous les interlocuteurs sont anglo-saxons, apparemment issus de la bourgeoisie et âgés de vingt à trente-cinq ans. Leurs relations vont de l'amitié au rapport malade-soignant dans un cas. Les mêmes caractéristiques se retrouvent parmi les onze couples mixtes, tous des étudiants à une exception près, qui sont unis par des relations allant d'une première rencontre à l'intimité. Les sujets de conversation sont très variés d'un cas à l'autre et reflètent souvent la nature de la relation entre les interlocuteurs : les amis et les amants discutent et se font part de leurs problèmes et de leurs inquiétudes, tandis que les personnes se rencontrant pour la première fois échangent des politesses.

Sur la base de ce corpus, nous avons constaté que la répartition des silences dans les dialogues non mixtes est pratiquement symétrique. Quant aux chevauchements et aux interruptions, les premiers plus fréquents que les secondes, ils se distribuent également entre les femmes et les hommes conversant ensemble. Nos trois transcriptions de dialogues non mixtes comportent respectivement trois interruptions pour le premier, trois pour le deuxième et une pour le troisième, soit sept interruptions au total. Elles sont réparties aussi

(1) A présent, avec les remous qui ont suivi l'affaire du Watergate, il est probable qu'une telle procédure se heurterait à de nombreux refus. A quoi s'ajoute depuis peu l'action des comités de surveillance de l'emploi de sujets humains, qui s'opposeraient sans nul doute à ce type de recherche. Il va de soi que c'est en dernier ressort la conscience et l'honnêteté du chercheur qui devront guider sa décision d'informer ou non ses sujets ; mais encore faut-il ne pas oublier que cette conscience et cette honnêteté ne sont nullement à l'abri des influences socio-historiques.

symétriquement qu'il est possible entre les deux interlocuteurs : deux contre une, deux contre une et une contre aucune.

En comparaison, les conversations mixtes présentent de fortes dissymétries : interruptions bien plus fréquentes que les chevauchements, les deux étant dus le plus souvent aux hommes⁽¹⁾. On constate ainsi que, dans quarante-six cas sur quarante-huit, soit 96 %, c'est l'homme qui interrompt la femme. Celle-ci, de son côté, a beaucoup plus tendance à tomber dans le silence, surtout après avoir été interrompue. Ces asymétries réglées, particulièrement remarquables dans le cas d'interruption, nous ont conduits à la conclusion provisoire que, au moins dans les cas étudiés, les hommes empiètent systématiquement sur le droit des femmes à achever leur tour de parole, sans que ces dernières s'en plaignent.

La place des femmes (et des enfants) dans la conversation.

Par tradition, les enfants ne parlent pas aux adultes tant que ceux-ci ne leur adressent pas la parole (« les enfants ne parlent pas à table », par exemple). Certes, dans la réalité, il en va souvent autrement. La maxime a toutefois pour utilité de nous rappeler que les enfants n'ont qu'un droit limité à la parole, limitation qui leur pose parfois des problèmes particuliers lorsqu'ils s'efforcent d'attirer l'attention d'un adulte pour lui parler. Ainsi, Sacks (1966) observe que, dans cette situation, ils font un usage fréquent de l'expression « Tu sais quoi ? », question à laquelle la réponse est généralement une autre question, « Quoi ? », l'adulte donnant ainsi à l'enfant, bon gré mal gré, l'occasion de parler et de se faire écouter, ne serait-ce que pour un instant.

(1) Le plan de recherche prévoyait dix interactions homme-homme, dix femme-femme, et dix mixtes. En cours de travail, nous avons reçu l'enregistrement d'une séance de discussion conduite par une assistante, incluant un échange entre celle-ci et un étudiant. Le nombre des conversations mixtes se trouvait ainsi porté à onze, mais nous ne pouvions pas exclure cette bande, car elle contenait le seul cas où une femme interrompait un homme. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la femme en question a un statut supérieur à celui de l'homme. Or, malgré cela, on constate que l'étudiant, interrompu deux fois, interrompt à son tour l'assistante onze fois. C'est en partie de ce problème de la relation entre sexe et différences ou inégalités de statut — par exemple, entre médecin et malade — que traite la recherche que je conduis actuellement (West & Guiffre, 1980).

Or, l'analyse de Fishman (1978) des conversations mixtes entre intimes fait voir que les femmes emploient l'ouverture « Tu sais quoi ? » deux fois plus souvent que les hommes. Qui plus est, elles posent trois fois plus de questions. La conclusion qu'en tire tout naturellement Fishman est que ce comportement des femmes découle de la limitation de leur droit à la parole en tant que co-conversantes avec les hommes.

Le contrôle de la conversation.

On explique souvent par un manque de compétence sociale les difficultés auxquelles se heurtent les enfants voulant parler aux adultes : ils apparaissent comme des acteurs sociaux dont on peut négliger les opinions, et dont les comportements verbaux et non verbaux encourent ouvertement l'inspection, la correction, voire l'inattention.

C'est Goffman (1976) qui suggère que, dans les classes moyennes, l'interaction entre parents et enfants est faite de contrôle « doux », en sorte que l'influence parentale s'exprime par l'octroi à l'enfant de divers privilèges, dont la liberté d'être un enfant, c'est-à-dire de jouer (de s'exercer) à affronter les exigences complexes des situations sociales. Mais, comme le note Goffman, « l'enfant doit évidemment payer le prix pour ce droit à être préservé du sérieux, prix qui implique que les parents peuvent intervenir dans ses activités, parler de lui en présence d'autrui comme s'il n'était pas là, et, en général, traiter "son temps et son territoire... comme inessentiels"⁽¹⁾ », du fait de l'importance relativement plus grande des besoins adultes ». En outre :

« Il s'avère... que, dans notre société, chaque fois qu'un homme a affaire à une femme ou à un subordonné (plus jeune en particulier), on peut compter sur une certaine atténuation de la distance et de l'hostilité potentielles, due à l'application du schéma parent-enfant. D'où il suit que, rituellement parlant, la femme est l'équivalent de l'homme

(1) « there is an obvious price that the child must pay for being saved from seriousness » (Goffman, 1976 : 72-3)

subordonné et tous deux sont équivalents à l'enfant⁽¹⁾ » (Goffman, 1976).

Dès lors, si nous considérons l'échange conversationnel comme l'une des arènes de ces manifestations, et l'espace de parole comme « le temps et le territoire » du locuteur, la tendance des hommes à interrompre leur interlocutrice dans nos conversations mixtes doit signifier que, au moins à l'occasion, le tour de parole de la femme apparaît comme inessentiel, et que celle-ci peut-être traitée comme une « non-personne ». C'est à partir de cette idée que Zimmerman et moi avons alors décidé de recueillir un corpus de conversations entre adultes et enfants à fin de comparaison.

Nous avons donc enregistré cinq conversations entre parents et enfants dans le cabinet d'un médecin, les unes dans la salle d'attente, les autres dans la salle de consultation avant que le docteur n'y pénètre. Cela fait, chacun de nous a vérifié les transcriptions, puis codé les cas de parole simultanée telle qu'elle a été définie plus haut. Au total, ces échanges parent-enfant présentent dix-sept cas de simultanéité, parmi lesquels quatorze (majorité évidente) sont des interruptions, dont douze (86 %) sont le fait des parents. Les deux interruptions restantes sont dues à la même fillette, qui s'efforçait d'attirer l'attention de sa mère.

On retrouve ainsi la dissymétrie frappante entre hommes et femmes dans ces transcriptions de conversations entre parents et enfants. Certes, le cadre de ces conversations est beaucoup plus restreint, unique et, disons-le, il est très particulier. Et l'on pourrait soutenir que les mêmes échanges, dans un environnement plus familial, auraient un caractère nettement différent. Mais, quoi qu'il en soit, il reste que la question est bien de savoir si l'on observe ou non des interruptions dès lors que le problème crucial est de déterminer qui contrôle l'interaction. De ce point de vue, nos conversa-

(1) « It turns out... that in our society whenever a male has dealings with a female or a subordinate male (especially a younger one), some mitigation of potential distance and hostility is quite likely to be induced by application of the parent-child complex. Which implies that, ritually speaking, females are equivalent to subordinate males and both are equivalent to children. » (Goffman, 1976 : 73)

tions parents-enfants, quoique ne suffisant pas à le prouver, indiquent que l'interruption permet à la partie culturelle-ment désignée comme dominante (ici le père ou la mère) d'exercer ce contrôle⁽¹⁾.

Pourquoi les « dominants » interrompent-ils ?

J'ai proposé plus haut que l'on considère le modèle de prise du tour de parole comme un système égalitaire, et les tours de parole eux-mêmes comme des ressources communicatives. Je me fondais pour cela sur le fait que l'observance des règles de prise de tour a pour effet à la fois une répartition des occasions de parler et une distribution des temps de parole légitimes.

Or, le temps de parole que contrôle un locuteur consiste potentiellement en deux choses : d'une part, c'est une durée, pendant laquelle il peut se livrer à des activités autres que le discours (il peut, par exemple, manipuler un objet); d'autre part, c'est un intervalle, au sein duquel son énoncé peut prendre la forme d'une *action* définie (telle que plainte ou insulte). L'ensemble de règles fourni par le modèle est ce qui donne à chaque locuteur le droit à cet intervalle, au moins jusqu'au prochain point de transition possible. Mais l'écoute des participants à l'interaction est ce qui *ratifie* ce droit. Et, dans la mesure où la plupart des énoncés préfigurent non seulement leur achèvement, mais aussi leur sens, écouter (ou assister à) un comportement en cours constitue un acte en soi. C'est un acte par lequel l'action verbale ou gestuelle, que l'on entend ou que l'on voit, est, du moins provisoirement, approuvée ou acceptée ; c'est aussi l'acte par lequel on reconnaît au locuteur le droit d'être celui qui est en train de parler⁽²⁾. Ce qui se dit se combine donc à ce

(1) Les psychologues emploient fréquemment le terme « dominance » pour désigner un trait de personnalité, une tendance à « chercher à influencer et à contrôler autrui » (Henley, 1977 : 20). Dans la mesure où je n'entends rien de semblable (rien qui soit interne à l'individu), je mets le mot entre guillemets.

(2) L'expression « je ne veux pas en entendre parler » a sans doute à voir avec la question de la ratification de ce que dit le locuteur, ou, à tout le moins, du droit qu'il a de le dire, pour autant que l'auditeur qui accepte d'« en entendre parler » court le risque de paraître tolérer, pour ne pas dire approuver, ce qu'il entend.

qui s'écoute pour permettre des déductions quant au caractère et à la relation mutuelle du locuteur et de l'auditeur.

Nous avons commencé avec Zimmerman l'analyse qualitative de nos conversations parents-enfants par une observation de sens commun à propos des cabinets médicaux : beaucoup d'enfants qu'on y mène, pour ne pas dire la plupart, redoutent ce qui peut s'y passer. Les parents eux-mêmes n'y vont pas le plus souvent sans inquiétude, vu la nécessité de maîtriser l'enfant pour assurer sa coopération à l'examen, couper court à ses protestations et à d'autres résistances, et l'empêcher de toucher à l'équipement de la salle de consultation. Aussi n'avons-nous pas été surpris de trouver des épisodes d'interaction comme les suivants :

(West & Zimmerman, 1977 : 526)

Enfant : But I don't wanna shot ! ((sanglots)) you said (x) said you said [I

Parent : [Look] just be quiet and take that sock off or you'll get *more* than just a shot !

(« Mais je veux pas la piqûre ! T'avais dit, t'avais dit que je... — Écoute, tiens-toi tranquille et enlève cette chaussette, ou c'est pas seulement une piqûre que tu vas recevoir ! »)

ou bien :

Enfant : If I get one wi [th a

Parent : [Leave] that alone Kurt

(1.8)

Enfant : Huh ?

Parent : Don't touch that roller

(« Si j'en trouve un avec un... — Laisse ça tranquille, Kurt. — Hein? — Ne touche pas ce rouleau. »)

On voit par ces exemples que l'adulte qui s'abstiendrait de couper court aux protestations de l'enfant ou de le forcer à se déshabiller donnerait l'impression de tolérer, pour ne pas dire d'approuver, une indiscipline. C'est dire que, chaque fois que l'enfant accompagne son tour de parole d'un comportement non verbal discutable, ou bien utilise ce tour de manière discutable, par exemple pour protester, il y a toutes les chances pour que l'obligation généralement admise qu'ont les parents de le corriger et de le contrôler prenne le

pas sur son droit, de toute façon incertain, à terminer son énoncé.

On peut donc soutenir que l'intrusion des parents dans les tours de parole des enfants manifeste le contrôle qu'exercent les adultes sur la situation et sur l'enfant lui-même, non seulement en ce qui les concerne tous deux, mais aussi pour le bénéfice des témoins. Car, pour les parents, s'abstenir d'agir dans les situations douteuses risquerait de faire apparaître qu'ils ne contrôlent pas leur enfant, ou même qu'ils sont dominés par lui. Et, puisque le rapport parents-enfants est *essentiellement* asymétrique de par nos critères culturels, on peut considérer que les mêmes circonstances qui autorisent l'intervention des adultes autorisent aussi l'interruption du discours enfantin.

Pour en revenir aux conversations mixtes, le parallèle déjà indiqué est évident : les hommes interrompent les femmes dans des situations où le comportement verbal ou non verbal de celles-ci apparaît comme discutable. Soit les extraits suivants :

(West & Zimmerman, 1977 : 527)

Femme : I guess I'll do a paper on that economy business he laid out last week if [I can

Homme : [You're] kidding !
That'd be a *terrible* topic.

(« Je crois que je vais faire une dissert' sur ce truc d'économie qu'il a expliqué la semaine dernière si je peux — Tu plaisantes ! Ça serait un sujet épouvantable. »)

ou bien :

Femme : So uh you really can't bitch when you've got all those on the same day (4.2) but I uh *asked* my physics professor if I couldn't

chan [ge that]
Homme : [Don't] touch that
(1.2)

Femme : What ?

Homme : I've got everything jus' how I want it in that notebook () you'll screw it up leafin' *through* it like that.

(« Alors, euh, tu peux vraiment pas rouspéter quand t'as tout ça le même jour, mais j'ai, euh, demandé à mon prof de physique si je pouvais pas le changer... — Touche pas à ça ! — Quoi? — J'ai tout rangé exactement comme je le veux dans ce cahier ; tu vas mettre la merde à le feuilleter comme ça. »)

Dans ces exemples, comme dans bien d'autres, on voit que l'homme interrompt la femme pour la reprendre ou même la réprimander ouvertement. Et, dans l'ensemble, il réussit mieux que ne le faisaient les parents à obtenir la soumission de l'objet de la sanction. En d'autres termes, les femmes, à la différence des enfants, « la bouclent ».

Nos résultats nous conduisent ainsi à trois conclusions possibles. Premièrement, nous avons remarqué que les interruptions masculines constituent des *parades* de pouvoir et de contrôle à l'intention des femmes (et des témoins éventuels) de la même façon que l'usage de l'interruption par les parents indiquerait une des manières dont ceux-ci contrôlent leur enfant.

Nous affirmons qu'ainsi utilisée, l'interruption est *de fait* (et non pas uniquement au plan symbolique) un moyen de contrôle, en ceci qu'une telle intrusion, surtout si elle se répète, ne peut que désorganiser l'agencement tour à tour des sujets de conversation. Enfin, et c'est peut-être le plus important, nous pensons que cette asymétrie des interruptions dans les échanges mixtes incite à émettre l'hypothèse que certaines situations contribuent à mettre en relief la distinction sociale des sexes. Autrement dit, de même qu'un cabinet médical est un cadre propre à accroître le souci qu'ont les parents de contrôler leur enfant, il se peut que certaines situations sociales *et ce qui s'y dit* aient pour effet de déclencher les parades masculines de « dominance » et les parades féminines de « soumission ».

La familiarité engendre-t-elle le mépris ?

Parvenus à ce point, force nous était de reconnaître que, pour l'essentiel, nous avons recueilli nos conversations au hasard. Qu'elles aient été enregistrées dans des lieux publics,

des maisons ou des cabinets médicaux, les paroles que nous analysions ne pouvaient en aucune façon constituer un échantillon aléatoire de conversations ou de conversants. Aussi nous sommes-nous posé la question de savoir si les dissymétries frappantes que nous avons observées dans les échanges mixtes étaient bien fonction des situations, ou bien si elles n'étaient pas plutôt le produit de traits idiosyncratiques des interlocuteurs en cause. En bref, nous nous sommes demandé dans quelle mesure nos résultats étaient généralisables.

Voulant répondre à cette question, nous n'avons pas cherché à rassembler un échantillon probabiliste de conversations ou de situations d'échanges. En effet, quoique la conversation représente notre domaine d'intérêt, il n'existe aucun moyen d'extraire un tel échantillon d'événements distribués de manière indéfinie dans le temps et dans l'espace. C'est pourquoi nous avons choisi de recourir à une autre procédure sociologique, tout aussi consacrée, à savoir obtenir un recueil de données identiques dans de nouvelles conditions.

Notre premier souci était de déterminer dans quelle mesure la familiarité réciproque de nos sujets pouvait avoir influencé les résultats. Car il est de fait que, dans la plupart des environnements culturels, l'attitude envers les normes de l'étiquette varie selon que l'on a affaire à des amis ou à des inconnus. Pour certains auteurs, l'interaction entre personnes qui se rencontrent pour la première fois a pour caractéristique le choix de certains sujets de conversation comme le temps qu'il fait (Trudgill, 1974 : 13), ou, avant même cela, un échange d'informations biographiques (Maynard, 1975). D'autres estiment que le caractère unique de ces rencontres provient en bonne partie de leur ambiguïté quant à la relation. Goffman (1967 : 16, note 10) fait ainsi remarquer que *connaître les participants à une interaction* est une condition préalable nécessaire pour connaître « les sujets et les situations à éviter avec eux ». Tandis qu'une fois connaissance faite, « ...lorsque des personnes ont des rapports familiers et estiment qu'elles n'ont pas à faire de cérémonies, elles risquent, à force d'inattention et d'interruptions réciproques, de faire dégénérer leur discours en un joyeux bavardage qui

n'est plus que du bruit⁽¹⁾. » (Goffman, 1974 : 37) Comme notre premier recueil de conversations (Zimmerman & West, 1975) incluait des échanges entre connaissances et, parfois, entre proches discutant de façon détendue dans des lieux publics, il suit des remarques de Goffman que tant le cadre que le degré de familiarité entre les locuteurs ont pu jouer sur les résultats alors obtenus. Plus précisément, puisqu'on admet en général que les inconnus sont ceux envers qui toutes les règles ordinaires de l'étiquette doivent s'appliquer, en exagérant sur la politesse et sur la courtoisie, on peut s'attendre à ce que des personnes se rencontrant pour la première fois soient plus polies, c'est-à-dire, par exemple, qu'elles s'interrompent moins.

Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons enregistré des conversations mixtes dans le cadre d'un laboratoire (West & Zimmerman, 1978). Les sujets étaient tous des étudiants, recrutés dans des cours d'introduction à la sociologie pour participer à une « étude des interactions face à face ». On a attribué à chacun, de façon arbitraire, un partenaire qu'il ne connaissait pas auparavant, avec pour résultat cinq couples mixtes. Nous avons alors suscité la conversation en leur suggérant de « se détendre et faire connaissance » avant d'entamer une discussion sur un sujet qui leur serait indiqué ensuite. Chaque échange a duré au total douze minutes. Nous avons transcrit les résultats que nous avons enregistrés et nous avons classé les occurrences de simultanéité selon les critères de chevauchement et d'interruption que nous avons déjà établis.

L'expérience avait aussi pour but de vérifier les conséquences empiriques de la distinction théorique entre chevauchement et interruption. Pour ce faire, nous avons introduit la distinction entre intrusions « profondes » « précoces » et « superficielles ». Rappelons que, dans notre étude antérieure, nous avons défini l'interruption comme le commencement d'une parole simultanée en un point éloigné de plus d'une syllabe de la frontière ultime d'une unité-type éven-

(1) « ...are on familiar terms and feel that they need not stand on ceremony with one another. Then inattentiveness and interruptions are likely to become rife, and talk may degenerate into a happy babble of disorganized sound. » (Goffmann, 1967 : 40)

tuellement complète. Ici, nous avons affiné le classement en considérant les conséquences des interruptions précoces, soit des intrusions au-delà de deux syllabes à partir de la frontière ultime. Nous disposons ainsi d'une mesure très rigoureuse qui nous permet d'analyser l'effet destructeur de ces phénomènes dans leur contexte conversationnel immédiat.

Or, même avec ces restrictions, nous avons vu reproduits les résultats de notre première étude, de manière un peu moins spectaculaire il est vrai. Nous avons en effet observé un total de vingt-huit interruptions précoces, dont vingt et une (75 %) dues à des hommes, distribuées entre tous les couples, allant d'un minimum de quatre à un maximum de huit, avec une moyenne de 5,6. En outre, comme dans l'étude antérieure, on constate que les hommes interrompent plus souvent les femmes dans *chacune* des cinq conversations, de 63 % des cas (cinq intrusions sur huit) à 100 % (quatre intrusions sur quatre). Avec un nombre d'événements aussi petit, la cohérence du schéma est remarquable : la probabilité pour que la conduite des hommes soit le fait du hasard est de 0,03 (test binominal). On voit donc comment une observation effectuée à trois ans de distance d'une première étude, avec des procédures plus sévères, donne des résultats essentiellement identiques : « dominance » masculine quant aux interruptions dans les conversations mixtes — quel que soit le degré de familiarité existant entre les personnes qui y prenaient part (West & Zimmerman, 1978).

La récupération de la parole simultanée.

Dans les cas de télescopage on court le risque que les énoncés soient « perdus » une fois que les locuteurs ont cessé de parler en même temps. Jefferson et Schegloff (1975) font ainsi remarquer que les chevauchements entraînent parfois l'audition et/ou la compréhension mutuelles des interlocuteurs ; plus simplement, il est difficile de comprendre ce que quelqu'un dit alors qu'on est en train de parler en même temps que lui. Et il peut en résulter une difficulté technique pour la suite de la conversation : déterminer ce qui, des énoncés simultanés, a été vraiment entendu et

compris. D'autre part, on dit que les tours sont « localement gérés », en ce sens que les transitions se réalisent tour à tour (cf. Sacks *et al.*, 1974). Lorsqu'on parle en même temps, cette propriété pose un problème : sur quel énoncé enchaîner le tour « suivant » ?

Jefferson et Schegloff énumèrent un certain nombre de procédures utilisées pour surmonter ces difficultés. L'une d'elles consiste à « récupérer » son propre énoncé en le reprenant dès qu'on a à nouveau la parole :

(West & Zimmerman, 1978).

A1 : Yeah we 'ad some pretty good-

A2 : tch It was REALLY hot.

A1 : Yeah we 'ad some really good seats las' night.

(« Ouais, on s'est trouvé d'assez bonnes — Tss, qu'est-ce qu'i' faisait chaud. — Ouais, on s'est trouvé des vraiment bonnes places hier soir. »)

Ou bien, on peut récupérer l'énoncé de l'interlocuteur en en insérant une reprise dans son propre tour de parole :

(West & Zimmerman, 1978)

B : So, 'r taking Chem ?

A : Oh: yeah. Chem One Ay. Math Three Ay. U:h Physics.

B : Which one? (x) [Are] you taki- Uh: .h Eight's

A : [Eight.]

B : sposed to be (harder) 'n six.

(« Comme ça, tu prends la chimie? — Ouais, ouais. Chimie Un A. Maths Trois A. Euh, physique. — Laquelle ? Est-ce... — Huit. — tu prends... Euh, huit est plus dur que six, à ce qu'on dit. »)

Dans cet exemple, on voit comment le « huit » de A se trouve extrait de la simultanéité grâce à B qui l'incorpore à son énoncé (« huit est plus dur... »). Du même coup, « huit » redevient un objet possible de remarques ultérieures de la part de A ou de B. En d'autres termes, la récupération fait la démonstration de l'intelligibilité du discours retrouvé, tout en le rendant à nouveau séquentiel du point de vue des sujets abordés.

Dans l'étude en laboratoire des cas de couples mixtes, Zimmerman et moi avons également examiné la distribution des récupérations à travers l'ensemble des chevauchements

et des interruptions, cela afin de tenir compte de l'éventualité que leurs *conséquences* respectives sur la suite de l'interaction puissent ne pas être identiques. En effet, si les chevauchements, tels que définis plus haut, sont bien en partie des « erreurs » de réglage des transitions, ils devraient désorganiser le discours moins gravement que ne le font les violations des droits des locuteurs (les interruptions). A l'inverse, s'il est vrai que les conversants ajustent leur comportement en fonction des droits et des obligations impliqués par le modèle de prise de tour proposé par Sacks *et al.*, il faut s'attendre à ce que les interruptions provoquent *plus* de récupérations d'énoncés que les chevauchements.

Nos résultats confirment ces prédictions. Certes, les récupérations y sont assez rares, on les a observées dans seulement 26 % de tous les cas de parole simultanée. Mais, si on ne les trouve que dans 14 % des chevauchements, leur proportion passe à 35 % pour les interruptions précoces. C'est dire que les violations des règles de prise de tour incitent assez souvent les locuteurs à un « travail » structurel destiné à faire apparaître l'intelligibilité des énoncés simultanés et à en restaurer les enchaînements.

Ainsi nos définitions de l'interruption et du chevauchement n'ont pas, semble-t-il, qu'un statut uniquement théorique. C'est dans la réalité de leurs comportements que les locuteurs distinguent entre erreurs de réglage et violations de droits. Il est donc très probable que les dissymétries normées que nous avons observées ne sont pas un artefact de notre méthode d'encodage.

Les femmes « cherchent-elles » l'interruption ?

On insinue parfois que, si les femmes se voient traitées de manière discriminatoire, voire brutale, par les hommes, c'est que, d'une certaine façon, elles le « cherchent » (West, 1979). C'est même une plainte que l'on entend de plus en plus souvent, s'agissant du cas extrême qu'est le viol⁽¹⁾. En revanche, c'est une possibilité que les enquêtes empiriques

(1) Le cas de ce juge déclaré incompétent à la suite de « remarques à l'audience qui établissaient un lien entre le viol et le caractère provocant du vêtement féminin » (*The New York Times*, 9 septembre 1977 : B1) est un bon exemple.

négligent régulièrement. Par exemple, lorsque je présentais le résultat de mes recherches, on me demandait presque toujours dans quelle mesure les femmes ne provoquaient pas, ne recherchaient pas, voire n'invitaient pas les interruptions masculines. Nous avons ainsi observé que la durée du silence des femmes s'accroît après des interruptions répétées (Zimmerman et West, 1975 : 117-124). On peut interpréter cette réaction comme une forme de protestation silencieuse contre les intrusions masculines. Mais une autre explication, qu'on m'a proposée, est qu'en réalité, en se taisant, les femmes « encouragent » les hommes à les interrompre, ce qu'elles font aussi, dit-on encore, par les sujets dont elles parlent, le « style » de leur discours (le « bavardage féminin ») et le peu de résistance qu'elles offrent aux invasions masculines de leur espace de parole. De ce point de vue, cette dominance verbale des hommes se laisse comparer au viol tel qu'il est conçu dans notre culture et, parfois dans nos lois : ce sont les femmes qui invitent au viol par leur habillement, leur façon de marcher et, surtout, leur inaptitude à « se défendre »⁽¹⁾.

Cela étant, il est clair que c'est dans la mesure où nous déterminerons empiriquement l'existence ou non d'une lutte que nous pourrions définir tant l'interruption que le viol soit comme des situations conflictuelles, soit comme une soumission volontaire. D'où l'intérêt de comparer directement les *réactions* des hommes et des femmes aux interruptions, comme je l'ai fait en 1979.

Les réactions aux interruptions.

La récupération des énoncés simultanés est un type de réaction qui a été envisagé plus haut. Sur ce point, les observations de Jefferson et Schegloff (1975) m'ont amenée à séparer les récupérations destinées à extraire son propre discours de l'état de simultanéité de celles qui visent à sauver les paroles de l'interlocuteur ; les premières consistent à reprendre ce que l'on vient de dire, et les secondes à insérer une partie de l'énoncé d'autrui dans le sien propre. Ces stratégies

(1) Voir Henley (1977), en particulier au chapitre 1 : « La démarche, de même que l'habillement, est prise comme un signe d'invite sexuelle, plus puissant que les mots ou tout autre action » (p.1).

impliquent une inversion des priorités : lorsque l'on reprend ses propres paroles, celles-ci rendent prioritaires, par ce fait même, les remarques que l'on fera par la suite. Lorsque l'on reprend les paroles de l'autre, on cède automatiquement la priorité.

Jefferson et Schegloff (1975) indiquent une autre réaction possible, qu'ils nomment « résolution » de la simultanéité, désignant par là l'ensemble des méthodes utilisées pour ramener le discours au schéma préférentiel d'« une personne à la fois ». Par exemple, se retirer de la conversation en est une :

(Zimmerman & West, 1975)

Homme : Where the hell have *you* been ?

Femme : Well I had to find Foster n' [then]

Homme : [Do] you realize what time it is ?

(« Où diable as-tu été ? — Ben, il a fallu que je trouve Foster et puis... — Tu te rends compte de l'heure qu'il est ? »)

On a ici une femme, apparemment en retard, et un homme qui l'interroge, mais qui n'a pas l'air de s'intéresser à sa réponse puisqu'il l'interrompt d'une nouvelle question alors même qu'elle tente de s'expliquer. Le résultat est que la femme se retire de la conversation en s'arrêtant au milieu d'une phrase, retraite où l'on pourrait voir l'équivalent d'une incapacité à se défendre, puisqu'elle cède son espace de parole à l'envahisseur (cf. Jefferson & Schegloff, 1975).

Mais cette solution est loin d'être la seule. Au contraire, selon Jefferson et Schegloff, le locuteur interrompu peut persévérer dans sa volonté de s'exprimer, éventuellement jusqu'à ce que son ou ses interlocuteurs se retirent. Ou bien, l'interrompant ou l'interrompu peut défendre son terrain, en parlant de plus en plus fort, jusqu'à couvrir le discours de l'interlocuteur :

(West, 1979 : 84)

A1 : There were no things like tow :

els ['r anything like that.]

A2 : [We:ll TOW :] els er go:od, but the sheets are scREWed cuz they're not fi:dded sheets y'know ?

(« Y avait rien qui ressemblait à des serviettes ou des trucs comme ça. — Non, les serviettes ça va, mais les draps sont merdiques vu qu'sont pas des draps-housse, tu vois ? »)

On assiste même à de véritables combats lorsqu'un locuteur répète une partie d'énoncé par-dessus les paroles de l'autre, afin de dégager le reste de son discours :

(West, 1979 : 84)

Homme 1 : Yeah, for sure, I gu:ess.

Y'know [I don't

Homme 2 : [Of the- in the] in the top of the atmosphere

(« Ouais, c'est sûr, je pense. Tu sais, je... — Du...au...au sommet de l'atmosphère »)

Victime termine		Victime se retire	
I. Victime ne récupère pas	II. Victime récupère l'énoncé de l'interrompant	III. Victime ne récupère pas	IV. Victime récupère l'énoncé de l'interrompant
Incapacité à se défendre			
plus grande		plus faible	

Figure 2. Responsabilité de l'intrusion profonde ; responsable continue ; ne récupère pas.

Dans les deux exemples qui précèdent, on voit les locuteurs manipuler phonétiquement et structurellement leurs énoncés pendant l'épisode de parole simultanée, puis revenir

à une prononciation « normale » dès qu'ils s'en sont dégagés. Il faut toutefois remarquer que, dans le premier échange, A1 réussit quand même à terminer son énoncé avant de céder la parole à A2 qui la réclame de plus en plus bruyamment. Voilà qui constitue, à mon avis, une autre stratégie de résolution qui, quoique conduisant à un retrait, n'en revient pas moins à nier le caractère désorganisateur de l'intrusion, puisque le locuteur laisse derrière lui un énoncé complet, à la différence de qui se retire au milieu d'une phrase.

En résumé, la négociation de la simultanité (mise en place, résolution, récupération) représente un processus complexe qui exige un énorme travail interactionnel de la part des conversants. Et, si le modèle de Sacks *et al.* offre le fondement théorique sur lequel on peut établir le droit à la parole des locuteurs, ce sont les observations de Jefferson et Schegloff qui permettent le mieux d'étudier les méthodes employées dans les conversations mixtes pour défendre ce droit (West, 1979).

Or, au cours du codage des intrusions profondes relevées dans les échanges en laboratoire décrits plus hauts (qui montraient que 75 % des interruptions étaient le fait d'hommes interrompant des femmes), il s'est dégagé une interrelation complexe mais évidente entre résolution et récupération. On observe en effet régulièrement que ces intrusions masculines sont suivies (1) d'une continuation du discours de la part de l'homme, tandis que la femme se retire ou bien doit terminer son énoncé en même temps que son interlocuteur parle ; (2) d'une non-récupération de la part de l'homme et, de la part de la femme, d'une non-récupération ou d'une récupération autre de l'énoncé de l'homme qui vient pourtant de l'interrompre.

De toutes les combinaisons possibles de résolutions et de récupérations, ce sont ces quatre-là qui apparaissent le plus souvent dans les transcriptions. On les trouve à la figure 2, hiérarchiquement ordonnées selon le degré de renoncement de la part des interlocutrices à « se défendre » en dépit de la violation de leur droit à la parole, les options possibles s'alignant de la façon suivante : étant donné une intrusion, une

continuation et une non-récupération de la part de l'interrompant, la victime de l'interruption peut (I) se retirer pour résoudre la simultanité, puis récupérer l'énoncé de l'interrompant ; (II) se retirer, puis ne rien récupérer ; (III) terminer son énoncé pendant la simultanité, puis récupérer celui de l'interlocuteur ; (IV) terminer également son énoncé et ne rien récupérer.

A ce stade, il est bon de rappeler l'analogie entre la dominance masculine dans la conversation et nos conceptions culturelles du viol, parallèle que la figure 2 reflète de manière simple, voire simpliste, et qui amène à poser la question de savoir dans quelle mesure les femmes interrompues « l'ont bien cherché ». Autrement dit, les réactions féminines aux intrusions masculines ressemblent-elles d'une quelconque façon à une invite à de nouvelles violations⁽¹⁾ ?

Mes résultats indiquent qu'il n'en est rien (West, 1979). D'abord, la forme de résolution la plus agressive (compétition/continuation) est rarement employée, par les femmes aussi peu que par les hommes (14 % dans chaque cas). D'autre part, les deux formes moins agressives (retrait et achèvement pendant la simultanité) se retrouvent avec une fréquence sensiblement égale chez les deux sexes (respectivement 43 % d'hommes contre 38 % de femmes, et 43 % d'hommes contre 48 % de femmes). Certes, les femmes interrompues ont recours à une récupération presque deux fois moins souvent que les hommes (71 % contre 43 %) ; mais ceux-ci, en cas d'interruption, récupèrent l'énoncé de l'interlocuteur (réaction la moins agressive) au moins deux fois plus souvent que les femmes (43 % contre 19 %). Enfin, pour ce qui est de la réaction postrésolutoire la plus agressive (l'auto-récupération), qui revient plus ou moins à lutter rétrospectivement pour avoir la parole, je n'ai pu constater aucune différence significative entre hommes et femmes (14 % contre 10 %).

(1) Il est clair que les diverses options de la figure 2 ont toutes un certain caractère de « soumission », dans la mesure où nous ne représentons pas séparément les affrontements actifs pour l'espace de parole (comme de réitérer une partie de son énoncé pendant que l'autre parle, ou le reprendre après l'interruption), télescopés dans le schéma afin de mieux faire apparaître les stratégies possibles.

En bref, c'est la différence quant à la responsabilité de l'interruption qui explique l'impression première d'une plus grande soumission de la part des femmes. En revanche, nous venons de le voir, les diverses méthodes de résolution et de récupération ont toutes en général un caractère « soumis », tant chez les hommes que chez les femmes. Par suite, l'unique raison pour laquelle les femmes *paraissent* plus soumises est tout simplement qu'elles se font plus souvent interrompre.

Concluant cette étude, je me suis demandé si le *fait* que les femmes se trouvent en position de faire preuve de relativement plus de soumission que les hommes n'explique pas également les caractères de politesse et de moindre agressivité souvent attribués au « parler féminin » (cf. Lakoff, 1975 ; McMillan *et al.*, 1977). Ainsi, comme le remarquent Kramer *et al.* (1978), il se peut fort bien que l'image des personnalités masculine et féminine soit liée à la « croyance que les deux sexes parlent différemment » (p.3). S'il en est ainsi, il n'y a rien de surprenant à ce que la plus grande fréquence des comportements de soumission chez les femmes soit interprétée comme une preuve du fait que, si les hommes les interrompent, c'est qu'elles « le veulent bien », ou du moins ne savent pas s'y opposer.

Il est clair en effet que, les hommes interrompant les femmes plus souvent pour commencer, celles-ci se montreront plus « soumises » par voie de conséquence. Et il n'est pas jusqu'à leurs réactions qui ne puissent renforcer cette impression, sans qu'on se soucie de savoir « qui a commencé ». Ce qui nous ramène à un principe souvent cité, mais toujours actuel : « dès lors que nous pensons une situation comme réelle, elle l'est de par ses conséquences » (Thomas, 1931 : 189). Une des conséquences pour les femmes, c'est qu'elles « n'ont que ce qu'elles ont cherché ».

Conclusion

L'idée selon laquelle la langue et la parole transmettent la signification culturelle du sexe social se répand de plus en plus, comme en témoigne l'abondance de la littérature en ce domaine (Key, 1975 ; Lakoff, 1975 ; Thorne & Henley, 1975 ; Henley, 1977 ; Butturff & Epstein, 1978 ; Eakins &

Eakins, 1978 ; Orasanu *et al.*, 1979 ; McConnell-Ginet, 1980 ; Spender, 1980). Il suffit de la parcourir pour être convaincu de la diversité des traits linguistiques qui fournissent les moyens de la dominance masculine (et de la soumission féminine), de manière étendue et souvent subtile. En bref, il n'est plus guère possible de douter qu'un certain nombre de structures linguistiques, syntaxiques, sémantiques, phonologiques et intonationnelles contribuent à communiquer l'ensemble des significations culturelles et sociales qui tournent autour du sexe.

Cela étant, j'ai voulu insister dans mon travail sur le rôle que jouent le langage et ses constituants dans l'organisation de l'interaction sociale en général, et conversationnelle en particulier, entre hommes et femmes. Il va de soi, en effet, que la conversation constitue une forme très fondamentale d'interaction sociale, d'où mon intérêt pour l'analyse de sa structure en rapport avec la conception du sexe prévalant dans une société. Et, tandis que les recherches antérieures des sociopsychologues (par exemple Hadley & Jarob, 1973 ; Mishler & Waxler, 1968) qui avaient voulu étudier, par l'intermédiaire des échanges verbaux, les relations de pouvoir au sein de la famille n'ont donné, en l'absence d'un modèle explicite, que des résultats partiels et parfois contradictoires (cf. Shaw & Saddler, 1965 ; Delamont & Hamilton, 1976), nous disposons à présent, avec les travaux d'analyse conversationnelle de Sacks *et al.* et de Jefferson et Schegloff, du fondement théorique permettant de scruter l'organisation même des échanges sociaux.

Ce qu'indique mon étude, c'est qu'en dépit de leur banalité (qui les prive, pourrait-on croire, de l'intérêt sociologique d'un phénomène comme le pouvoir institutionnel), les interruptions, les silences, les inattentions, sont autant d'événements qui se laissent rattacher au vaste problème du pouvoir et du contrôle dans la vie sociale. En d'autres termes, la distribution du pouvoir dans la structure professionnelle, la division du travail familial ainsi que les autres contextes institutionnels où les perspectives sont déterminées trouvent leur parallèle dans la dynamique des interactions quotidiennes. En bref, on s'aperçoit qu'il existe des manières définies et structurées par lesquelles le pouvoir et la

dominance dont jouissent les hommes dans d'autres environnements s'exercent également dans les conversations qu'ils ont avec les femmes.

A ne considérer que des conversations particulières, à des moments donnés, les conséquences de cette observation apparaîtront peut-être de bien de peu de poids. Après tout, comme le dit Goffman : « Que votre entrevue avec le patron qui vous licencie soit polie ou brutale, il n'en reste pas moins que vous avez perdu votre emploi⁽¹⁾ ». Mais il ajoute : « En général, la question est de savoir qui exprime ses opinions le plus souvent et le plus fort, qui prend les petites décisions incessantes qu'exige l'organisation de *toute* activité commune et qui voit accorder le plus d'importance à ses soucis du moment. Et, pour triviales qu'elles puissent parfois paraître, il suffit d'additionner toutes ces petites victoires et ces petites défaites, dans l'ensemble des situations sociales où elles se produisent, pour constater l'énormité de leur effet total. L'expression de la subordination et de la domination à travers grand nombre de dispositifs situationnels va bien plus loin qu'une simple notation, symbolisation ou affirmation de la hiérarchie sociale. Elle constitue en grande mesure cette hiérarchie ; elle est l'ombre *et* la substance⁽²⁾ ». (1976)

(1) « Whether your job termination interview is conducted with delicacy or abruptness, you've still lost your job. » (Goffmann, 1976 : 6)

(2) « Routinely the question is that of whose opinion is voiced most frequently and most forcibly, who makes the minor ongoing decisions apparently required for the coordination of *any* joint activity, and whose passing concerns are given the most weight. And however trivial some of these little gains and losses may appear to be, by summing them all up across all the social situations in which they occur, one can see that their total effect is enormous. The expression of subordination and domination through this swarm of situational means is more than a mere tracing or symbol or affirmation of the social hierarchy. These expressions considerably constitute the hierarchy ; they are the shadow and the substance. » (Goffmann, 1976 : 6)

Appendice

Les procédés de transcription et les symboles sont ceux mis au point par Gail Jefferson au cours de son travail avec Harvey Sacks, avec les modifications que nous avons estimées nécessaires. A elles seules, ces techniques n'offrent naturellement aucune garantie : elles ne sont qu'un appoint à l'enregistrement sonore.

Conventions pour la transcription

- Mary : I** Les crochets carrés indiquent que les parties d'énoncé qu'ils encadrent sont simultanées. Le crochet gauche marque le début de la simultanéité, le droit, sa fin.
- don't [know] don't**
- John : [You]**
- A : We::ll now** Les deux points indiquent l'allongement de la syllabe précédente.
- A : But-** Le tiret indique l'interruption brusque de la syllabe précédente.
- CAPITALES ou italique** Ces deux procédés servent à noter l'emphatisation (au niveau de l'intonation).
- A : What I said =** Les signes d'égalité indiquent qu'aucun intervalle de temps ne sépare ce qu'ils joignent. Souvent conventionnels, ils peuvent aussi vouloir dire que le successeur commence réellement à parler au moment précis où le locuteur actuel termine.
- B : = But you didn't**
- (1.3)** Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de secondes et de dixièmes de secondes entre deux tours successifs. Ils peuvent aussi noter la durée des pauses à l'intérieur des tours.

- (≠ ≠) Ce symbole note une pause d'environ une seconde, impossible à mesurer plus précisément.
- (mot) Les parenthèses autour d'un mot signalent que l'interprétation de ce mot n'est pas assurée.
- ((softly)) Les doubles parenthèses contiennent les « descriptions » ajoutées au corpus enregistré.
- A : I (x) I did Un x entre parenthèse indique que le locuteur a buté ou bégayé.
- A : Oh Yeah: Les signes de ponctuation marquent l'intonation et n'ont pas de fonction syntaxique.
- () Les parenthèses vides notent des pauses indéterminées.
- °So you did Le cercle au-dessus de la ligne représente une diminution de la force d'élocution.
- .hh/hh/eh-heh On indique ainsi les respirations et le rire : « hh » précédé d'un point note une inspiration ; « hh » seul note une expiration ; « eh » et « heh » notent le rire.

Bavardages : sens commun et linguistique

Verena AEBISCHER

Par conversation, j'entends tout dialogue sans utilité directe et immédiate, où l'on parle surtout pour parler, par plaisir, par jeu, par politesse.

G. Tarde

I. Le bavardage comme trait racial

La conversation, de tout temps, trouve sa source dans la sociabilité humaine, les uns et les autres parlant de ce qu'il y a de plus connu et de plus commun entre eux en matière d'idées. Son exercice était, dans le temps, un art. Et l'art de causer, un signe de distinction. Il n'en va plus de même aujourd'hui. D'oisive, de spirituelle et d'attentive, elle est devenue utilitaire et affairée.

Comment se fait-il que cette fleur esthétique de la civilisation, que fut la conversation telle que la décrit Tarde (1910), se trouve reléguée au plan que lui concèdent les manuels de conversation d'aujourd'hui, en retrait par rapport à un discours-leçon savant jaillissant sur toutes les ondes, totalement travestie par une époque qui l'a marquée de son empreinte ?

Bien parler, aujourd'hui, ne signifie de toute évidence plus la même chose qu'hier. Hier on parlait bien quand on causait, par plaisir, par jeu, par politesse. Aujourd'hui on parle bien quand on a quelque chose à dire. Une chose unit, cependant, ces deux univers si dissemblables par ailleurs. Les deux se ressemblent par une attitude et un souhait qu'ils